

LA VOLONTÉ D'ÊTRE PROPRE



ARIÈGE DÉCHETS

Z.I. du Moulin d'Enfour

09600 LAROQUE D'OLMES

Tél. 05 61 03 24 70 Fax 05 61 03 24 77

DOSSIER D'INFORMATION AU PUBLIC



RAPPORT ANNUEL 2017

Z.I. du Moulin d'Enfour **09600 LAROQUE D'OLMES**

Tél. 05 61 03 24 70 - Fax 05 61 03 24 77 - www.ariegedechets.fr - info@ariège-dechets.fr

S.A.R.L. au capital de 48 000 € - R.C.S. Foix B 316 189 976 95 B 23 - N.A.F. 900 E - TVA FR 53 316 189 976



Sommaire

Préambule	3
1. Présentation du site d'Ariège Déchets	3
1.1 Site ICPE autorisé.....	3
1.2 Evolutions envisagées	3
1.3 Suites de la dernière visite d'inspection du 23 mars 2018.....	3
1.4 Accident et/ou incident.....	3
2. Activités réalisées sur le site	4
2.1 Activités de déchets non dangereux	4
2.2 Activités de déchets dangereux	5
3. Surveillance de la consommation	5
4. Surveillance des rejets aqueux	6
4.1 Surveillance des eaux de surface	6
4.2 Surveillance des eaux souterraines	6

Préambule

Ce rapport a pour objet de présenter :

1. L'installation de transit, regroupement et tri de déchets non dangereux et dangereux Ariège Déchets situé à Laroque d'Olmes ;
2. Son activité et les tonnages réceptionnés et expédiés ;
3. Les résultats de la surveillance des rejets des eaux pluviales de surface et souterraines ;
4. Les projets envisagés sur l'agence.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la Commission de suivi des sites qui se déroulera le 27 juin 2018.

1. Présentation du site d'Ariège Déchets

1.1 Site ICPE autorisé

Le site d'Ariège Déchets est une installation classée pour la protection de l'environnement sous le régime de l'autorisation. Les activités du site sont :

- Transit, regroupement et tri de déchets non dangereux en mélange, de papiers, de cartons et de plastiques ;
- Transit, regroupement, tri et broyage de bois ;
- Transit et regroupement de déchets dangereux, de ferraille/métaux, de verre, de textile et de gravats.

Depuis 2017, la société Ariège Déchets a été rachetée par le Groupe Paprec.

1.2 Evolutions envisagées

Suite à la visite de la DREAL du 23 mars 2018, l'étude de danger sera réactualisée avec la prise en compte des stocks et de leurs emplacements qui ont évolué depuis le dépôt du dossier de réactualisation administrative déposé en fin d'année 2016.

Cette nouvelle étude sera prochainement transmise aux services de la DREAL.

1.3 Suites de la dernière visite d'inspection du 23 mars 2018

La DREAL a effectué une visite d'inspection sur le site d'Ariège Déchets le 23 mars 2018. Cette visite a donné lieu à un rapport en date du 7 mai 2018 proposant à la Préfecture de l'Ariège une mise en demeure pour :

- La mise en place d'une détection incendie dans le bâtiment déchets non dangereux : un devis a été signé et l'installation sera effective d'ici septembre 2018.
- La mise en place de la clôture sur toute la périphérie du site : les devis sont en cours de consultation. L'installation de la clôture est prévue d'ici octobre 2018.

1.4 Accident et/ou incident

Il n'y a pas eu d'accident ou d'incident environnemental sur le site en 2017. Quatre accidents de travail sans gravité se sont produits sur le site.

2. Activités réalisées sur le site

2.1 Activités de déchets non dangereux

Les déchets non dangereux reçus sur l'installation proviennent de l'Ariège et des départements limitrophes. Ils sont issus des industriels, des commerces et des déchetteries.

Les déchets non dangereux susceptibles d'être reçus contiennent principalement du papier, des cartons, du plastique, du bois, du verre, de la ferraille et des métaux, des gravats et des textiles.

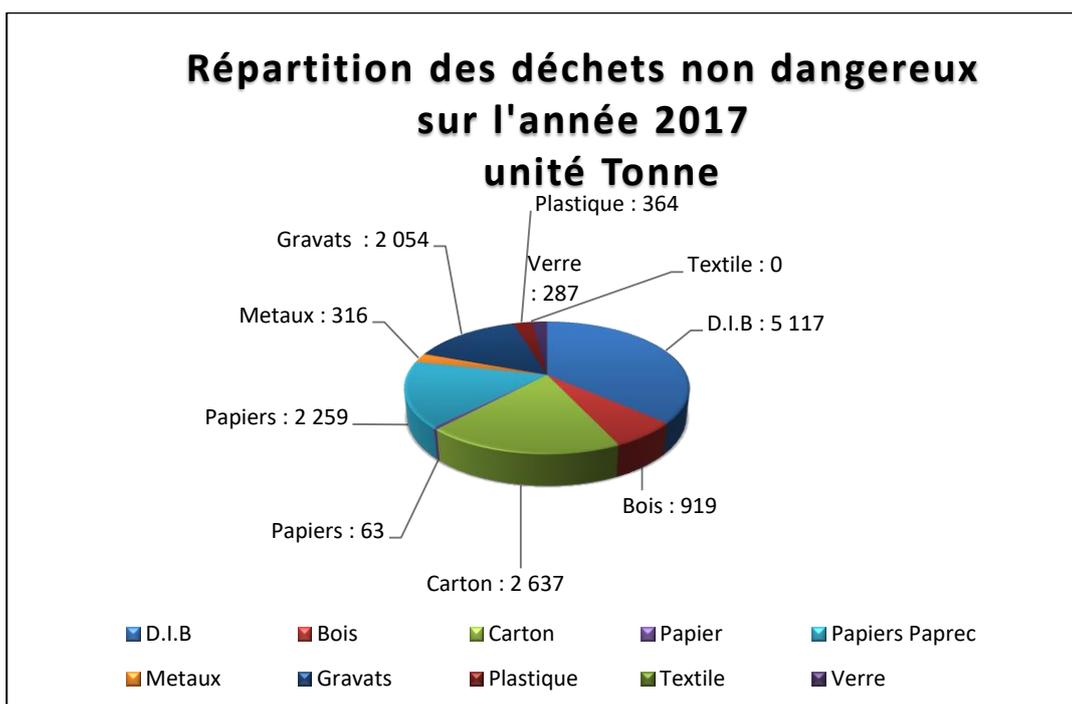
- Les déchets de papiers/cartons et plastiques sont mis en balles une fois triés à l'aide d'une presse présente dans le bâtiment dédié aux déchets non dangereux ;
- Le bois est broyé à l'aide d'un broyeur à l'extérieur ;
- Le verre, les gravats, la ferraille et les métaux et les textiles sont regroupés par matière en attente d'évacuation vers des exutoires autorisés.

En 2017, le site d'Ariège Déchets a reçu 15 971 tonnes de déchets non dangereux. Vous trouverez ci-dessous la répartition en fonction des types de déchets.

L'année 2017 est marquée par le rachat de la société Ariège Déchets par le Groupe Paprec se traduisant par un redécoupage géographique de la zone de collecte entre les agences du Groupe. En conséquence, les volumes reçus sur le site ont évolué :

- D.I.B : + 1.5 % ;
- Carton + 31 % ;
- Plastique : + 34 % ;
- Papier : + 95 %.

La forte hausse du papier s'explique par l'arrivée de brochures de magazines. Depuis 2015, cette activité était relativement réduite suite à la perte d'un contrat.



Les filières et les taux de valorisation des déchets non dangereux reçus sont les suivantes :

Déchets	Filières	Départements ou pays	Taux de valorisation
Papiers	Imprimeries	Espagne	100 %
Cartons	Cartonneries	09 et Espagne	50 %
Bois	Panetiers	34, 81 et Espagne	50 %
Plastiques	Installations de valorisation	Espagne	50 %
Gravats	ISDI	09	100 %
Verre	Verrerie	81	100 %
Ferraille/métaux	Ferrailleurs	31	100 %
Déchets ultimes	Enfouissement ou CSR	31 et 82	35 %

2.2 Activités de déchets dangereux

Les déchets dangereux reçus sur l'installation proviennent de l'Ariège et des départements limitrophes. Ils sont issus des industriels, des commerces et des déchetteries.

Les déchets dangereux susceptibles d'être reçus contiennent principalement des huiles solubles, de l'amiante, des emballages vides souillés, des eaux souillées, des batteries...

En 2017, le site d'Ariège Déchets a reçu 320 tonnes de déchets dangereux.

Les déchets dangereux sont en transit sur le site. Ils font l'objet de regroupement en fonction des catégories de déchets et sont ensuite évacués vers des installations d'élimination ou de valorisation (Chimirec, Scori, Holcim, Valoridec...).

3. Surveillance de la consommation

En 2017, le site a consommé 255 m³ d'eau. Il y a une forte évolution par rapport à 2016 (160 m³) mais il s'agit d'un défaut de compteur. Ce dernier a été réparé. Aucune fuite n'a été détectée. La consommation sur les 5 premiers mois de l'année 2018 est de 50 m³.

La consommation électrique a été de 104 109 kW en 2017 contre 80 668 kW en 2016. La hausse de consommation est due à l'utilisation plus fréquente de l'ensemble presse/broyeur.

La consommation de GNR et GO a diminué par rapport à 2016. En 2017, elle s'élève à 138 355 litres contre 174 262 litres en 2016 :

- GNR en 2017 : 20 000 litres ;
- Gasoil en 2017 : 118 651 litres.

Il y a eu moins de vols de carburant en 2017 que les autres années.

4. Surveillance des rejets aqueux

4.1 Surveillance des eaux de surface

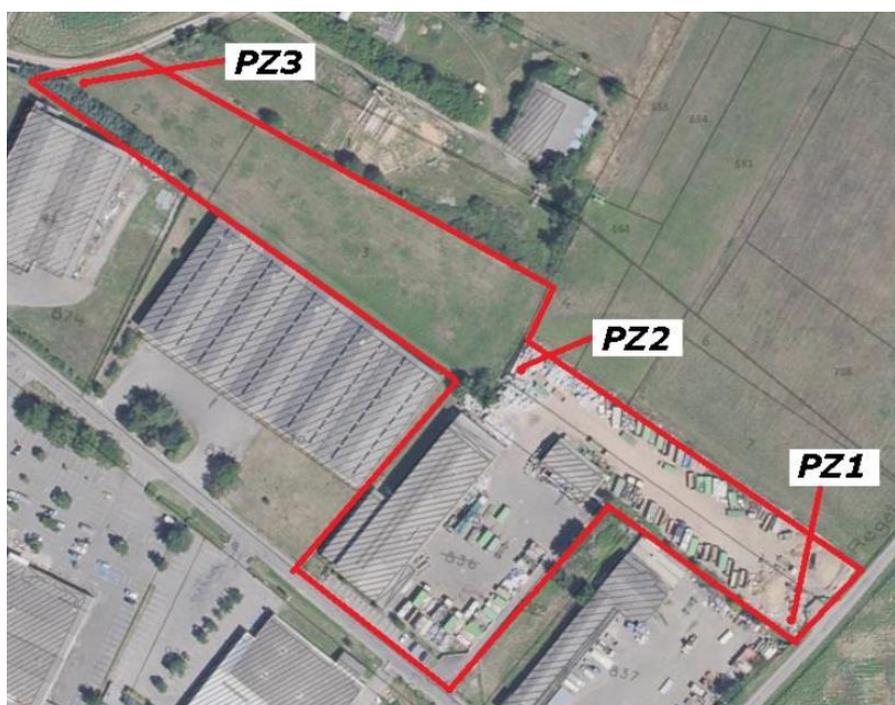
Conformément à l'article 2.5.3 de l'arrêté préfectoral d'autorisation du 30 avril 2001, l'exploitant doit procéder au moins deux fois par an à une analyse des eaux pluviales. A ce titre, des prélèvements ont été effectués les 23 mars et 16 octobre 2017.

Paramètres analysés	Valeurs de l'AP du 30/04/2001	Résultats des analyses	
		23/03/2017	16/10/2017
Température	30 °C	/	/
pH	5,5 < x < 8,5	6,1	/
Matières en suspension	600 mg/l	540	140
DCO	2 000 mg/l	1510	1900
DBO ₅	800 mg/l	500	683
Hydrocarbures	10 mg/l	0,494	4,21

Les analyses des rejets des eaux pluviales sont donc conformes aux valeurs des paramètres imposées dans l'arrêté préfectoral d'autorisation.

4.2 Surveillance des eaux souterraines

Conformément à la demande de l'administration, les eaux souterraines font l'objet d'un suivi semestriel. A ce titre, le site dispose d'un réseau de 2 piézomètres, un en aval et un en amont. Suite à la demande de la DREAL, un piézomètre supplémentaire a été ajouté sur le site fin 2017. Il n'a donc pas fait l'objet de vérification en 2017.



Localisation des piézomètres

Les dernières analyses des eaux souterraines ont eu lieu le 23 mars 2017. Suite à un problème technique le prélèvement sur le piézomètre n°1 n'a pu être réalisé. Le 1^{er} octobre 2017, une campagne a été lancée mais les prélèvements n'ont pas pu être réalisés car les piézomètres étaient secs.

Paramètres	23/03/2017		01/10/2017	
	PZ1	PZ2	PZ1	PZ2
MES (mg/l)	Non mesuré	1700	Sec	Sec
Hydrocarbures (µg/l)	Non mesuré	< 100	Sec	Sec

Les analyses réalisées en mars 2017 montrent une stabilité quant au paramètre hydrocarbures (inférieur à la limite de détection). Le paramètre Matières En Suspension (MES) est supérieur aux valeurs observées lors des campagnes de surveillance de 2016. Néanmoins, au regard de l'historique des mesures effectuées, ces valeurs observées sur le piézomètre n°2 sont conformes aux valeurs moyennes observées au cours des dernières années.

Ainsi, il peut être considéré que le site Ariège Déchets n'a pas d'impact sur la qualité des eaux souterraines.